

REPUBLICQUE DU BENIN

MINISTERE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO.

DOMAINE: Science de l'éducation et de la formation.

MENTION: Professorat de l'enseignement secondaire.

SPECIALITE: Français.

GRADE: Licence/BAPES.

Mémoire de fin cycle

Sujet

**ANALYSE DES DIFFICULTES DES
APPRENANTS DE LA CLASSE DE 3eme EN
COMMUNICATION ECRITE : CAS DU CEG
D'ANAVIE**

Présenté par :

Dohoué Immaculée

HOUENOU

Sous la direction de :

Déallé CODJO

Inspecteur de Français de
l'Enseignement Secondaire

Année académique : 2014-2015

SOMMAIRE

DEDICACE	1
REMERCIEMENTS.....	2
SIGLES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
RESUME.....	5
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I : Cadres théorique et méthodologique	8
Section 1 : Cadre théorique.....	9
Section 2 : Cadre méthodologique.....	13
CHAPITRE II : Présentation et analyse des résultats d'enquête suivies de leurs interprétations.....	16
Section 1 : Présentation des résultats d'enquête.....	17
Section 2 : Interprétation d'écriture.....	23
CHAPITRE III : les causes, conséquences et approches de solution	28
Section 1 : Les causes.....	29
Section 2 : Quelques approches de solution	33
CONCLUSION	39
REFEENCE S BIBLIOGRAPHIQUES.....	40
ANNEXES.....	41
TABLE DES MATIERES.....	42

DEDICACE

A

- **mon feu père, M. Antoine HOUENOU**
- **ma mère, Mme Véronique HOUENOU née HOUNSA**

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous voudrions exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui, de prêt ou de loin, ont contribué à notre formation et à la rédaction de ce mémoire. Il s'agit de :

- tous les professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer notre formation malgré les difficultés;**
- notre maître de mémoire, M. Déallé CODJO, Inspecteur de l'enseignement secondaire pour sa disponibilité, ses conseils et sa franche collaboration.**
- notre maître de stage M. AMOUSSA Wassi pour avoir su conduire nos premiers pas dans le métier de l'enseignement durant nos différents stages effectués sous tutelle.**
- A tous nos camarades d'amphi en particulier à Divine HOUNLEBA, Gerardine ZODEHOUGAN, Debora AGBOGLA, Yessouf AGBO-OLA, dont je me félicite du sens de solidarité et d'entraide.**

SIGLES

CEG : Collège d'Enseignement Général

NPE : Nouveau Programme d'Etudes

LM : Lettres Modernes

CE : Communication Ecrite

APC : Approche Par Compétences

APE : Agent Permanant de l'Etat

ACE : Agent Contractuel de l'Etat

ENS : Ecole Normale Supérieure

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture

CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1 : vue globale de la situation

TABLEAU N° 2 : Opinion des enseignants de français portant sur les copies des apprenants de la classe de 3^{ème} en communication écrite

TABLEAU N° 3 : Les types de texte étudiés au cours de l'année scolaire 2014-2015

TABLEAU N°4 : Appréciations des questionnaires

Résumé

Le constat que nous avons fait par rapport à la baisse de niveau des élèves en français est l'une des raisons pour lesquelles nous avons travaillé sur le sujet : « *Analyse des difficultés des apprenants de la classe de 3^{ème} en communication écrite : cas du CEG d'ANAVIE de Porto-Novo* ».

La revue de littérature, les questionnaires adressés à chaque acteur du système éducatif et l'inventaire des fautes relevées sur quelques copies, nous prouvent en effet que les élèves de la 3^{ème} ont de sérieuses difficultés en français. Au nombre de ces difficultés, nous pouvons citer entre autres : leur désintérêt pour la langue française, ils ne prennent pas le cours de français au sérieux, ils ne font pas non plus de recherches personnelles pour compléter les notions enseignées en classe.

Les enseignants à leur niveau, surtout ceux du CEG d'ANAVIE n'ont pas tous suivi une formation professionnelle pour enseigner la langue française. Certains négligent aussi les séances d'animation pédagogique qui devraient leur permettre d'échanger avec leurs collègues sur le changement des programmes et la manière de les enseigner. Enfin, l'Etat ne crée pas réellement les conditions favorables pour l'atteinte des objectifs des enseignants.

Au vu de cette situation déplorable, les apprenants devraient entre autre prendre conscience, du retard qu'ils ont sur le plan intellectuel en comparaison aux générations antérieurs. Les enseignants pour leur part devraient, mettre tout en œuvre pour la réalisation effective des cours tout en respectant les règles issues de la pédagogie afin de d'amener les apprenants à aimer le cours de français. Enfin l'état devrait mettre tout le nécessaire à la disposition des enseignants et des établissements scolaires pour encourager ce noble métier qu'est l'enseignement. Ainsi, l'excellence serait assurée.

INTRODUCTION

L'apprentissage et la pratique de la langue française, langue en usage en République du Bénin, sont devenus, depuis quelques décennies, des sujets de préoccupations majeures dans notre pays.

Il ne se passe de semaine sans que ces deux sujets n'agitent l'opinion publique. La déliquescence de la pratique de la langue française tant au niveau de l'expression orale qu'au niveau de l'expression écrite semble devenir normale.

Des voix continuent de s'élever pour exiger le retour aux anciennes méthodes pédagogiques d'enseignement de cette langue.

Au CEG d'ANAVIE à Porto-Novo où nous avons effectué un stage d'initiation et un autre de qualification professionnelle, nos constats avec les apprenants de la classe de 3^{ème} nous ont permis de mieux appréhender le phénomène du désintérêt des apprenants pour la langue française à travers les activités pédagogiques. Nous avons tenté de comprendre l'ampleur du problème. Nous avons alors décidé de l'analyser en profondeur et d'apporter notre contribution aux solutions pouvant permettre la relève progressive du niveau des apprenants. Le thème de notre étude est donc ainsi intitulé : « *Analyse des difficultés des élèves de la classe de 3^{ème} en communication écrite de la langue française : cas du CEG d'ANAVIE de Porto-Novo.* »

En vue d'étudier avec efficacité ce thème, nous avons élaboré un plan qui s'articule autour de trois chapitres. Le premier chapitre expose le contexte théorique et la méthodologie de recherche.

Le second chapitre présente une analyse des questionnaires et quelques difficultés constatées.

Le troisième chapitre énumère les causes du phénomène et les approches de solution.

CHAPITRE I : Cadres théorique et méthodologique

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE

1-1- Problématique

Le Bénin est un pays francophone. La langue française y occupe une place privilégiée. La pratique de cette langue a fait la fierté du Bénin dans le passé. En fait, tous les acteurs du système éducatif béninois s'inquiètent depuis ces trois (3) décennies des rendements scolaires. Sur toutes les lèvres, le faible rendement scolaire et la baisse du niveau des apprenants dans tous les domaines sont devenus des sujets préoccupants. Certaines personnes incriminent le programme en vigueur : l'Approche Par Compétences. Pour d'autres, cet état de choses est dû aux influences des TIC. Pour notre part, seule une approche rationnelle de la question peut permettre d'y apporter des solutions.

1-2- Etat de la question

Dans notre démarche vers une analyse plus explicite des difficultés rencontrées par les élèves en communication écrite, nous avons procédé à une recherche documentaire. Cette investigation nous a permis de lire certains livres et certains mémoires de CAPES et de BAPES qui ont abordé les difficultés des élèves en français.

Nous avons ainsi lu en premier lieu : *Enseigner le français pour qui? Comment?* de Gilberte NIQUET. Dans ce document, nous avons remarqué une partie concernant la communication écrite « *Donner le goût d'écrire* ». Nous avons noté les idées principales suivantes : de manière générale, les élèves n'aiment guère écrire, même s'ils manifestent encore en classe de 6^{ème} quelques enthousiasmes pour des activités écrites, ce sentiment diminue assez vite dès qu'ils sont confrontés à la difficulté d'écrire. Fréquemment, leurs maladroresses puis leurs résultats éteignent peu à peu en eux le goût d'écrire. La rédaction devient alors un ennui. Ce déplaisir s'accroît en classe de 5^{ème} pour devenir assez vite pesant en classe de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Le professeur se retrouve finalement confronté à des élèves réellement rétifs à l'écriture. Face à cette situation, ce livre nous montre une méthodologie à suivre pour mieux réussir l'enseignement et l'assimilation des techniques de la communication écrite.

Le deuxième livre consulté est intitulé : *Ecrire avec plaisir* de Anne-Marie HALL-RICQ. A travers cet ouvrage, l'auteur a énuméré et développé les différentes difficultés que rencontrent les apprenants dans la production écrite. Elle a ensuite suggéré des stratégies appropriées pouvant aider les enseignants

de français à évaluer efficacement les élèves tout en leur donnant le goût de l'écriture.

Le troisième document s'intitule: *LES DIFFICULTES DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS AU NIVEAU II DES COLLEGES ET LYCEES : Cas du CEG de BASSILA* soutenu par M. Déni TOUNEGARA pour l'obtention du CAPES.

Nous avons noté que l'auteur a montré les causes des difficultés sur le plan familial en ce sens que « Le milieu familial de l'élève a une grande influence dans l'apprentissage de la langue ». Dans son développement, il démontre qu'il existe au CEG de BASSILA deux catégories d'élèves : les fils des fonctionnaires et ceux des paysans. Il émet aussi des causes liées au système éducatif avant de définir les causes économiques et sociales.

Le quatrième document consulté a pour titre: *LES ERREURS COMMISES PAR LES APPRENANTS DE LA 3^{ème} EN COMMUNICATION ECRITE EN FRANÇAIS au CEG DANTOKPA ; CAUSES ET APPROCHES DE SOLUTIONS*, coprésenté par Adèle Afiavi BAH et Maxime ADEAGBO. Ce mémoire a été soutenu en 2012 pour l'obtention du BAPES. Ces candidats ont montré les erreurs commises par les élèves en relevant quelques fautes de grammaire, d'orthographe, de conjugaison et des erreurs relatives à la sémantique.

Le cinquième document consulté est celui de Wilfried Alexandre EHAKO pour l'obtention du BAPES intitulé : « Analyse des difficultés des élèves de la classe de 3^{ème} en communication écrite : cas du CEG LES COCOTIERS de Porto Novo ». L'auteur a interviewé M. IDJIDINA, inspecteur de l'enseignement secondaire, au cours de ses recherches afin de savoir ce que pensent les inspecteurs de la question. A cet effet, il lui a été répondu qu'il existe un lien organique entre la compétence de la lecture et la communication écrite. Egalement selon l'Inspecteur, pour écrire, on a besoin d'un thème motivant, or la lecture est attelée à un thème. L'Inspecteur a aussi souligné que les apprenants se désintéressent de la lecture et qu'il faudrait donc que les enseignants suscitent chez leurs élèves le goût de la lecture car ceux qui lisent sont au point et réagissent bien à l'écrit.

Au demeurant, nous pouvons dire que cette partie de notre recherche nous a permis de constater ce que les prédécesseurs ont déjà écrit. Cependant, nous constatons que le problème n'a pas été abordé sous tous ces aspects. Ces auteurs ont proposé des approches de solution et des pistes qui sont parfois irréalisables dans notre système éducatif. Nous envisageons donc d'exposer ce

thème puis de proposer une méthodologie susceptible d'aider les enseignants à amener les apprenants à aimer la langue française.

1-3- **Objectifs**

Nous ne saurions aborder cette partie de notre recherche sans présenter l'objectif général et les objectifs spécifiques.

Objectif général

L'objectif général visé dans ce travail est d'aider les enseignants à remédier aux difficultés des apprenants en matière de communication écrite.

Objectifs spécifiques

Nos objectifs spécifiques peuvent être énoncés comme suit :

1 –Révéler les erreurs scripturales qui se remarquent le plus souvent dans les productions des apprenants en les identifiant.

2 –Identifier les causes de ces difficultés.

3-Faire des suggestions pratiques susceptibles de remédier aux difficultés des apprenants en communication écrite.

1-4- **Les hypothèses**

En attendant d'appréhender les difficultés des apprenants en production écrite et de détecter les facteurs qui expliquent leur apparition afin d'y chercher des palliatifs, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

* Les erreurs scripturales les plus récurrentes sur les copies des apprenants sont liées à la grammaire, à l'orthographe, au vocabulaire, à la conjugaison et à l'incohérence dans le raisonnement.

* Plusieurs causes sont à l'origine des difficultés qu'éprouvent les apprenants en communication écrite.

* Il existe des approches de solutions pratiques pouvant remédier aux difficultés des apprenants en communication écrite.

1-5- **Clarification conceptuelles**

La compréhension de notre sujet nécessite la clarification de certains concepts. C'est pour cette raison que nous allons définir les mots suivants : *analyse, communication écrite, élève et difficultés*.

Dans le dictionnaire français *ENCARTA*, *Analyser* revient à procéder à l'examen détaillé de (quelque chose).

La *communication* est définie, selon le dictionnaire *Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant* de Robert LAFON comme : « *L'action par laquelle un sujet humain se sert d'une langue orale ou écrite pour transmettre à un autre homme ou à d'autres hommes une certaine connaissance vraie qu'il a acquise lui-même* ». Nous voyons que cette définition peut désigner donc une forme particulièrement intellectualisée du langage humain.

Pour Gaston MIALARET dans son dictionnaire du *vocabulaire de l'éducation*, « *la communication est l'ensemble des processus physiques et psychologiques par lesquels une ou plusieurs personnes (l'émetteur), se trouvent mises en relation avec une ou plusieurs personnes (le récepteur), en vue d'atteindre certains objectifs utilisant un canal* ».

Ainsi, à partir de ces deux définitions, nous dirons que la *communication écrite* est le processus qui permet de transmettre par le canal de l'écriture c'est-à-dire par le biais de l'expression écrite, des informations précises sur un sujet donné. En milieu scolaire et dans le cadre de l'Enseignement -Apprentissage, cette notion désigne la troisième compétence disciplinaire. Cela requiert de l'apprenant la capacité à rédiger un texte selon les objectifs visés.

L'*élève* est un enfant ou un adolescent qui fréquente un établissement d'enseignement pour y être instruit. Ainsi on peut parler de l'*élève* du cours élémentaire, du cours secondaire ou de l'enseignement technique pour ne citer que ces exemples.

Parmi les nombreux sens du mot *classe*, seules ses utilisations dans le domaine de l'enseignement nous intéressent. Il y en a trois (3) selon la définition de Gaston MIALARET.

-Tantôt le mot *classe* désigne les élèves, ceux qui sont habituellement enseignés ensemble. On peut dire : *Bonjour la classe*.

-Tantôt le mot désigne le local contenant les élèves. On devrait alors dire dans ce cas salle de classe. Pour illustrer cette définition du mot *classe*, nous pouvons dire: *La salle de classe n'a pas été balayée aujourd'hui*.

-Tantôt le mot *classe* désigne enfin l'enseignement lui-même. Exemple : *La classe démarre à huit (8) heures*.

Eu égard à ses trois définitions, nous retenons la définition relative à l'ensemble des apprenants qu'on enseigne dans un même local.

Quant au mot *difficulté*, disons que ce mot vient du latin « *difficultas* », dans un sens premier, le mot signifie un problème à résoudre. C'est aussi l'ensemble des obstacles, des empêchements qui bloquent l'évolution d'une entreprise. En ce qui concerne les *difficultés des élèves en communication écrite*, c'est l'ensemble des problèmes qu'ils doivent résoudre dans l'exercice de la communication écrite.

Nous allons donc analyser les difficultés des élèves en communication écrite afin de connaître les causes et les conséquences des erreurs qu'ils commettent.

Au demeurant, nous dirons que les différentes clarifications nous amènent à procéder à une analyse minutieuse en vue de détailler et de discerner les types d'erreurs que commettent les élèves de la classe de 3^{ème} en communication écrite.

SECTION 2 : CADRE METHODOLOGIQUE

2-1-Recherche documentaire

Plusieurs démarches ont été entreprises pour la collecte des informations relatives à notre sujet.

D'abord, dès le choix du sujet, nous avons parcouru plusieurs bibliothèques comme celles de l'ENS, de l'INFRE et de l'UNESCO pour consulter des mémoires de fin de stage et des livres qui abordent le sujet que nous avons choisi. Cette recherche nous a permis de récolter des informations et de mettre au point notre bibliographie.

2-2- Recherche empirique

Nous avons ensuite élaboré un questionnaire destiné aux élèves de la classe de 3^{ème} du CEG d'ANAVIE et aux professeurs intervenant dans ces classes. Notre objectif, ici, est de recueillir leurs avis par rapport aux difficultés rencontrées par les apprenants de ces classes en communication écrite. Egalement, nous avons récupéré les copies de ces apprenants pour relever les imperfections au niveau

du vocabulaire, de la syntaxe, la morphologie et de la conjugaison avant de relever certaines interférences linguistiques.

2-2-1- But de la recherche

Le but de notre recherche est de recueillir le point de vue des enseignants d'une part et d'autre part celui des élèves de la classe de 3^{ème} sur leurs difficultés rencontrées en communication écrite en vue de les aider à surmonter ces obstacles. C'est dans cet objectif que nous avons mené plusieurs démarches portant sur le cadre physique.

2-2-2- Cadre physique

Notre recherche a pour cadre le CEG d'ANAVIE. Ce collège est créé en 1978 dans la circonscription urbaine de Porto-Novo. Il s'étend sur une superficie de 35109m² soit 3hectares 5ca appartenant au lot 66, tranche B du lotissement Hounsouko-Nord. Son levé topographique a été réalisé le 21décembre 1998 et le domaine lui a été attribué par l'arrêté : N° 015/SG-SAD du 1^{er} mars 1999. A la suite des changements territoriaux intervenus, le CEG ANAVIE est désormais passé dans le 4^e arrondissement au sein d'une population diversifiée, parlant presque toutes les mêmes langues. Il est pratiquement encadré par deux principales voies : la voie du cinquantenaire et celle passant devant la voirie et menant au CEG DJEDAN-KPEVI.

2-2- 3-La population d'enquête et échantillonnage

Notre sondage s'est réalisé auprès d'un public scolaire diversifié : les professeurs de français intervenant dans les classes de 3^{ème} et les élèves de la classe de 3^{ème}. Dans le cadre de notre étude, nous avons retenu la procédure par sondage stratifié. Cette stratégie consiste à découper la population en groupe homogène et à tirer indépendamment un échantillon dans chaque groupe. Notre population cible est ainsi constituée de quatre-vingt-six (86) enseignants qui n'interviennent pas tous au CEG d'ANAVIE et de quatre-vingt-quinze (95) élèves de la classe de 3^{ème}.

Nous avons réalisé un échantillon de cent quatre-vingt-un (181) personnes. Précisons que ces nombres ont été retenus après le tri des questionnaires récupérés, car tout n'a pas été exploitable.

2-2-4- Les techniques et instruments de recherche

Etant donné les cibles de notre étude, nous avons utilisé les techniques de collecte de données qualitatives. Il s'agit de l'observation et de l'enquête.

*** Enquête à base de questionnaire**

Cet outil, adressé aux enseignants et aux élèves, nous a permis de recueillir les points de vue de ces acteurs de la communauté scolaire sur les difficultés que rencontrent les apprenants de la classe de 3^{ème} en communication écrite. Aussi, nous nous sommes appropriés les copies de certains élèves pour relever les imperfections au niveau grammatical, au niveau de la conjugaison et de l'orthographe avant de relever certaines interférences linguistiques.

***Observation**

Notre observation a porté sur la production des élèves de la classe de 3^{ème} en communication écrite. La lecture de quelques copies nous a permis de comparer la qualité de leurs productions avec les normes en vigueur en communication écrite. Ce qui nous a permis de faire des investigations documentaires pour approfondir les éléments de comparaison qui sont entre autres : la syntaxe, la conjugaison, l'orthographe, le vocabulaire, la graphie.

2-2-5-Analyse et traitement des données

Après récupération des questionnaires remplis, nous avons d'abord procédé au dépouillement. Ensuite, nous avons, au moyen du logiciel Excel 2010, traité les données. Enfin pour simplifier notre démarche et faciliter la compréhension des résultats d'analyse et leur interprétation, les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableau qui nous permet de mettre en évidence le pourcentage et la fréquence des catégories de réponses exprimées. Tout ceci se trouve dans le chapitre suivant.

2-2- Le déroulement de l'étude

L'enquête s'est déroulée dès la clarification du sujet et des hypothèses de travail au début du mois de Juin 2015. Le questionnaire a été distribué aux populations cibles, à trois jours d'intervalle de son ramassage. Nous avons procédé ainsi pour permettre à nos enquêtés de bien mûrir les réflexions afin d'être précis dans leurs réponses. Le résultat a été encourageant puisqu'ils se sont très tôt sentis concernés par la recherche et ont répondu très rapidement aux questionnaires. Notre plus grande difficulté au cours de cette phase de la recherche a été celle du traitement des réponses. Pour mieux traiter les résultats dans les tableaux, nous avons dû nous familiariser le plus rapidement possible avec quelques notions de statistique.

Chapitre II: Présentation et analyse des résultats d'enquête
suivies de leurs interprétations

Section 1 : Présentation des résultats d'enquête

Les élèves de la 3^{ème} du CEG ANAVIE ont pour la plupart cinq(5) ans d'ancienneté dans l'établissement. Ils ont donc repris au moins une classe. Dans le cadre de notre enquête, nous avons pu rencontrer cent trente-cinq(135) élèves. Nous leur avons donc administré un questionnaire au cours de notre investigation.

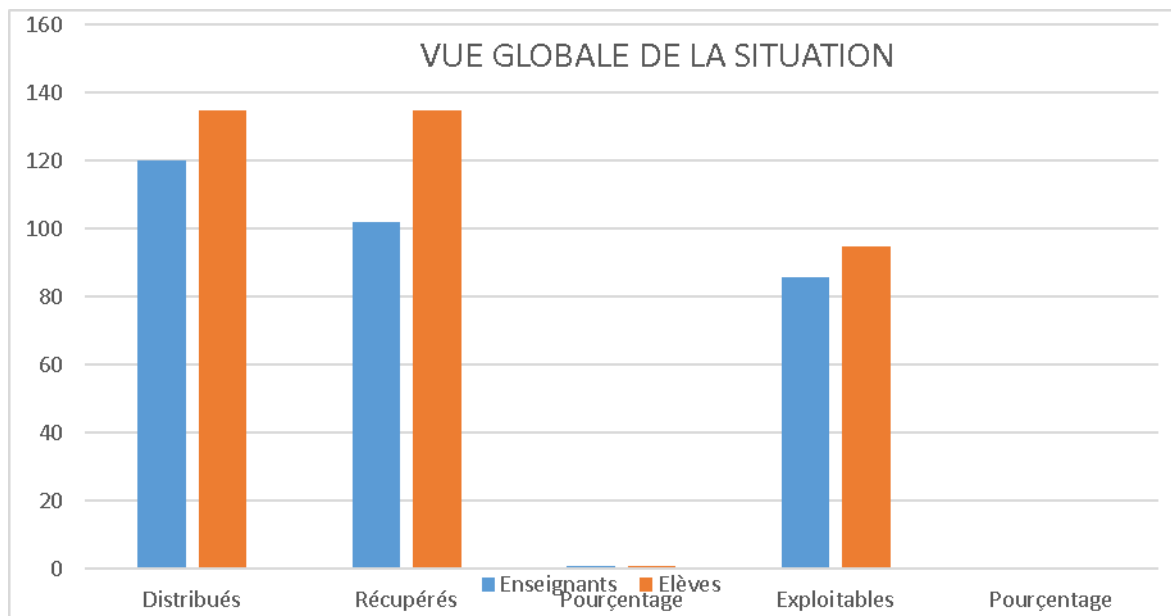
Nous présenterons dans cette section les résultats obtenus au cours de la recherche. Ils seront suivis de leur analyse.

* Vue globale de la situation d'enquête

Les données collectées ont été dépouillées. Ce dépouillement nous a permis de nous rendre compte que tous les questionnaires remis aux apprenants et aux enseignants n'ont pas été récupérés et que ceux qui nous sont parvenus ne sont pas tous exploitables.

1-**TABLEAU N°1**: Présentation d'une vue globale de la situation

Questionnaires Cibles	Distribués	Récupérés	Pourcentage	Exploités	Pourcentage
Enseignants	120	102	85%	86	84%
Apprenants	135	135%	100%	95	70%



1-1- Analyse et interprétation des réponses des enseignants

2-TABLEAU N°2 : Opinion des enseignants de français portant sur les copies des apprenants de la 3^{ème} en communication écrite

Prenez-vous du plaisir à corriger les copies de vos apprenants en communication écrite ?	FREQUENCE	POURCENTAGE
OUI	19	22 %
NON	67	78%
TOTAL	86	100 %

Ce tableau indique que 22% des enseignants trouvent du plaisir à lire les copies de leurs apprenants car ils estiment que :

- « Cette activité leur permet d'identifier les fautes récurrentes des apprenants tout en les évaluant et de voir les mesures à prendre pour les aider à éviter ces erreurs les prochaines fois. »
- « C'est un devoir d'apprécier les copies des apprenants en communication écrite pour mesurer leurs actions pédagogiques en vue de remédier aux besoins ».

- Les 78 % restants ne trouvent aucun plaisir à corriger les copies de leurs apprenants. Ils disent en effet que :
- L'expression des apprenants en rédaction est déficiente.
- Leurs productions sont incohérentes malgré les connecteurs logiques enseignés avec leur rôle.
- Le niveau de langue est déplorable.
- Les copies sont dans l'ensemble très décevantes.

Nous notons que parmi les quatre-vingt-six (86) enseignants de français, nous avons deux (02) APE, treize (13) ACE, vingt-sept (27) honoraires et quatre-vingt-quatre (44) volontaires. A considérer le nombre trop élevé des volontaires et même des honoraires par rapport aux APE et aux ACE, on pourrait supposer que la qualification n'y est pas. Ce qui pourrait entraîner le mauvais résultat qu'on observe chez les apprenants.

Retenons aussi que la lecture des copies des apprenants n'est pas chose aisée pour les professeurs. En effet ces copies sont émaillées de fautes de toutes sortes et sont souvent trop négligées par les professeurs qui n'en relèvent pas toutes les erreurs pouvant permettre à l'apprenant de ne plus les commettre.

Soulignons enfin que, pour la plupart des enseignants, tous les types de texte n'ont pas été abordés faute de temps. Ils s'attardent plus sur certains textes que sur d'autres. Cela ne permet pas aux apprenants d'aborder les épreuves en toute confiance lors des examens.

3 – Quelles sont les mesures que vous adoptez en vue de corriger ces types d'erreurs ?

Nombreux sont les enseignants qui ont affirmé que la dictée sur mesure serait un bon moyen d'amener les élèves à mieux produire des textes. D'autres souhaiteraient imposer la lecture régulière aux apprenants et pratiquer des exercices de renforcement et d'enrichissement.

1-2- Analyse et interprétation des réponses des élèves

1- Tableau N° 3 : les types de texte étudiés au cours de l'année scolaire 2014-2015

Cette année, quels sont les types de texte que tu as produits en communication écrite ?	FREQUENCE	POURCENTAGE
Tous les types de texte ont été étudiés	82	86 %
Tous les types de texte n'ont pas été étudiés	13	14 %
TOTAL	95	100 %

A cette question, 86% des apprenants ont répondu avoir étudié tous les types de texte. Les 14% restants ont avoué qu'ils n'ont pas étudié la totalité des textes notamment le texte informatif, le dialogue argumenté et la correspondance.

2-Tableau N°4 : Appréciation des productions des apprenants

Quelles ont été tes appréciations à la suite de tes productions ?	FREQUENCE	POURCENTAGE
Maîtrise partielle	58	61%
Maîtrise minimale	37	39%
TOTAL	95	100 %

Nous remarquons que 61% des apprenants ont une maîtrise partielle à la suite des appréciations faites par les enseignants sur leurs copies en communication écrite, tandis que les 39 % restants ont une maîtrise minimale.

3- Quelles sont les fautes que tu commets le plus souvent et que feras-tu pour améliorer ton niveau en français précisément en communication écrite ?

Les élèves admettent aussi qu'ils commettent toutes sortes d'erreurs dans leurs productions, et qu'ils doivent s'efforcer de beaucoup lire et de beaucoup participer aux séances d'exercices de renforcement.

Nous pouvons alors dire que les erreurs commises par les apprenants sont dues au fait que ces derniers négligent le cours de français. Cet état de choses est relatif au fait qu'ils banalisent le cours de français. D'aucuns disent que le cours n'a pas sa raison d'être puisque dans les matières scientifiques, on ne les sanctionne point pour les fautes. D'autres affirment que le cours pourrait les intéresser si le professeur de français ne les oblige pas à acheter les livres au programme qu'ils ont même du mal à lire. Ils ne comprennent pas encore jusqu'en 3^{ème} que la lecture est essentielle pour la maîtrise de la langue orale et écrite. Le plus grand problème se retrouve donc à la base.

Par ailleurs, à travers les notes des apprenants, nous notons que la grille de correction favorise trop les élèves. Cela pourrait en effet les amener à croire qu'ils fournissent un minimum d'effort alors qu'en réalité, il n'en est rien.

Toutefois, pour comprendre les difficultés rencontrées par les élèves, il serait important de voir la manière dont les enseignants dispensent les cours de français et comment les enseignés les reçoivent.

Plusieurs apprenants ne maîtrisent pas les types de textes pour mieux réagir en communication écrite alors que : *« les typologies des textes entrent dans l'enseignement-évaluation du français pour garantir le respect des mécanismes du fonctionnement du cerveau dans la compréhension du texte »* selon l'inspecteur Bertin TOLITON dans ; ***Typologies de textes de séquences et de discours : comment se situer ?***

Ces constats nous permettent de vérifier nos idées en observant quelques copies des apprenants en communication écrite que nous avons gardées au cours de notre stage de qualification et d'en relever les erreurs.

1-3- Présentation de quelques copies d'apprenants

Avant de présenter les difficultés qui ne se sont rien d'autres que les erreurs commises par les apprenants à travers quelques copies, nous allons présenter la situation d'évaluation sur laquelle ces copies ont été appréciées.

Situation d'évaluation

Le port du casque est une précaution de sécurité pour tous les conducteurs de moto. Cependant plusieurs citoyens ainsi que la plupart des élèves estiment que le port du casque est inopportun et tracassant. Ils sont nombreux à ne pas en porter dans la ville.

Toi aussi, tu as fait le même constat. Tu es alors invité(e) à produire un texte argumentatif pour amener la population à comprendre à quoi ils doivent s'attendre en conduisant leur moto sans avoir pris le soin de porter leur casque.

Consigne

- Montre en quoi le port du casque est important pour les conducteurs de moto.
- Dis comment un conducteur de moto peut sauver sa vie grâce au port du casque.

A l'issue de cette composition, nous avons ramassé cinquante-trois (53) copies. Cet effectif d'élèves n'est rien d'autre que les apprenants que nous avons gardés lors de notre stage de qualification dans une classe de troisième.

Les notes varient de trois (3) à douze (12). Nous avons classé les copies selon les critères d'évaluation et la grille d'appréciation en APC. Ainsi, nous avons obtenu :

- Trente-huit (38) copies dont les notes varient de trois (3) à sept (7), avec la mention absence de maîtrise.
- Onze (11) copies dont les notes vont de huit (8) à onze (11), avec la mention maîtrise partielle.
- Quatre (4) copies dont les notes vont de douze (12) à quatorze (14), avec la mention maîtrise minimale.

Nous avons donc choisi trois copies pour montrer les difficultés des élèves et analyser par la même occasion les erreurs en grammaire, en orthographe, en conjugaison et les difficultés lexicales et sémantiques.

SECTION 2 : INTERPRETATIONS D'ECRITURE

On parle de faute de français chaque fois qu'il y a manquement aux règles qui permettent de bien parler et de bien écrire cette langue. Ces règles renvoient à la grammaire dans son sens élargi. Cela nous amène à considérer la grammaire comme un grand ensemble composé des sous-ensembles suivants :

- La grammaire au sens réduit :

C'est l'ensemble des règles qui régissent la disposition et la fonction des mots dans la phrase (syntaxe) ainsi que leurs formes (morphologie).

- L'orthographe :

Elle peut être définie comme la manière d'écrire un mot qui est considéré comme la seule correcte. C'est aussi la manière particulière dont un mot est écrit en fait.

- La conjugaison :

C'est l'ensemble des formes que prend le verbe selon les personnes, les temps et les modes.

- Le vocabulaire :

Selon Emile GENOUVRIER, « 'le vocabulaire est l'ensemble des mots effectivement employés par un locuteur (notion expressive de langue), dans un acte de parole précis ; l'actualisation d'un certain nombre de mots appartenant au lexique du locuteur' »

La limite entre ces disciplines n'est pas toujours étanche même si chacune d'elles a ses règles propres à partir desquelles on identifie les fautes. C'est cette identification que nous avons tenté de faire à partir des copies de nos élèves.

2-1- Les incorrections grammaticales

Des trois copies qui nous ont permis de relever les erreurs des élèves, voici quelques phrases ou portions de phrases incorrectes :

- 1- **de nos jours un moyen efficace de lutte contre les accident. (cf copie n° 1)*
- 2- **la beauté physiques. (cf copie n°1)*
- 3- **De nos jour, plusieurs citoyens ainsi que les conducteur de moto. (cf copie n°2)*
- 4- **Dans le même cas que les apprenant (cf copie n°2)*

- 5- **Ne pas porter nos casques peut nous amené. (cf copie n°3)*
6- **pour servie de bon exemple aux autres (cf copie 2)*

Dans les portions de phrase 1,3 et 4, les élèves n'ont pas accordé le pluriel des noms.

Dans la portion de phrase 2, nous constatons que l'élève a mis un 's' à physique alors qu'il a utilisé l'article 'la'.

Il faut noter aussi que l'élève ignore que lorsque deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif et que devant une préposition, le verbe est à l'infinitif.

2-2- les incorrections en conjugaison et en orthographe

• En conjugaison

Le constat au niveau de la conjugaison est que les élèves confondent l'usage qu'ils doivent faire des modes dans leurs phrases. Ils les utilisent à tort et à travers. Nous présenterons quelques erreurs à travers les phrases ou portions de phrases provenant des copies des élèves :

- 1- **Je raconterais quelque conséquence et comportement de nos citoyens qui n'aime pas le port du casque. (cf copie 2)*

La phrase comporte des fautes de toutes sortes. Mais, nous nous intéressons aux erreurs de conjugaison. En effet, l'élève a conjugué le verbe 'raconter' au conditionnel présent au lieu du futur de l'indicatif. Cela a changé en même temps le sens de sa phrase. Car, c'est comme s'il aurait souhaité raconter ce qu'il a à dire et que quelque chose l'en empêchait. Le verbe 'aimer' devrait se terminer par 'e n t' à cause de : 'nos citoyens' qui est au pluriel.

- 2- **les citoyens qui conduire. (cf copie n°2)*

L'apprenant s'est juste contenté de mettre l'infinitif du verbe présent dans la portion de phrase : 'conduire', au lieu de le conjuguer convenablement.

- 3- **Mais malgré cela, nos citoyens et apprenants dit que le port du casque est inopportun et tracassant. (cf copie n°3)*

Au niveau de la phrase, au lieu de conjuguer le verbe 'dire' au présent à la 3^{ème} personne du pluriel du mode indicatif, l'apprenant l'a conjugué à la 3^{ème} personne du singulier.

- 4- **Nos citoyens et apprenants ne sait pas que le port du casque est indispensable pour nous. (cf copie n°3)*

Dans la phrase, il ne sait pas que le verbe ‘savoir’ dans cette phrase doit être à la 3^{ème} personne du pluriel.

5- **A l’endroit du gouvernement Je demande qu’ils réduisent le prix du casque et qu’il négocie avec les sociétés de fabrication. (cf copie n°1)*

Au niveau de cette phrase, l’élève conjugue mal le verbe ‘réduire’ qui ne devait pas être à la 3^{ème} personne du pluriel mais plutôt à la troisième personne du singulier. Dans la même phrase, il ramène le pronom personnel ‘il’ au singulier comme il le fallait depuis le début.

- **En orthographe.**

Malgré les nombreuses heures consacrées à l’enseignement de l’orthographe depuis l’école élémentaire, les lacunes empirent de jour en jour. Les phrases ou portions de phrases ci-dessous tirées toujours des copies de nos élèves le prouvent largement.

1- **Developpement (cf copie n°1)*

Ici, l’erreur est très visible. En fait, l’apprenant a omis de mettre un accent aigu sur le ‘e’. Ce mot n’existe pas en français. C’est plutôt ‘*Développement*’.

2- **Dans mon corps du devoir (cf copie 2)*

Etant donné que les élèves se sont déjà familiariser avec le mot ‘*devoir*’ en classe et normalement à travers les lectures, il serait inadmissible d’accepter que les apprenants en classe de 3^{ème} mettent un ‘e’ à la fin de ce mot.

3- **Et ces dans le même cas. (cf copie n°2)*

Dans la phrase, il est clair qu’il ne fait aucune différence entre l’adjectif démonstratif ‘*ces*’ et la locution ‘*c’est*’ (pronom démonstratif + verbe être) utilisé pour mettre en évidence un mot ou une phrase. Cet élève devait écrire : ‘*c’est dans le même cas*’.

4- **Chez citoyens et camarades, nous vous prions. (cf copie n°3)*

Dans cette portion de phrase, l’erreur provient de de la confusion entre ‘*chez*’ et ‘*cher*’ qui ne sont pas des homophones c’est -à-dire des mots qui ont la même prononciation mais une orthographe et des sens différents.

Elle peut être corrigée de la façon suivante : ‘*Chers citoyens et camarades, nous vous prions.*’

2-3- les difficultés lexicales et-sémantiques

Le langage lexical de nos apprenants est partiel voire nul. Ils vont même jusqu'à faire la traduction littérale des mots en langue nationale fongbé pour se faire comprendre. La faute ne devrait pas revenir au professeur seul. En effet, s'il doit prendre son temps à répéter les mêmes choses en vain, il ne pourra pas progresser dans le programme.

Ces difficultés lexicales conduisent les apprenants aux mauvaises constructions en communication écrite. Nous avons entre autres relevé les exemples suivants :

1- * *'Et ces dans le même cas que les apprenants aussi alors que le port du casque permet aux conducteur de se protéger contre leur vie et leur santé.'* (cf copie n°2)

Cette phrase est incompréhensible. Si on doit toutefois faire un effort de compréhension, il dit tout le contraire de ce qui devrait être. Il voulait sûrement dire : *'le port du casque permet aux conducteurs de se protéger'*.

2- * *'Dans la vie que nous parcourons actuellement nous les citoyens ou même les apprenants nous aimons par notre santé ainsi que les autre en particulier les conducteurs de moto.'* (cf copie n°2) Pour *'en tant que conducteurs de moto, nous n'accordons pas assez d'importance à notre vie'*.

3- * *'Pour y parvenir à cette comportement nous devons porter cette port de casque pour servie de bon exemple aux autre citoyens du conducteur de moto'*. (cf copie n°2) Pour *'Nous devons aussi porter nos casques à moto pour donner l'exemple aux autres conducteurs.'*

4- * *'Aujourd'hui nous constatons que le port du casque est tristement exigé chez nous au Bénin.'* (cf copie n°3) Pour *' Nous constatons le port du casque du casque est obligatoire au Bénin.'*

L'inventaire de ces erreurs prouve que les élèves de la classe de 3^{ème} ont de sérieuses difficultés en français. Leur cas est d'autant plus inquiétant qu'ils sont dans leur quatrième année au collège. Quatre (4) ans de cours de français devraient suffire pour éviter la plupart des erreurs ci-dessus présentées.

Certes, la qualité de l'enseignement n'a pas été ce qu'elle devait être. Mais on doit reconnaître que, dans cette défaillance, un minimum a été enseigné. Avec ce minimum, les élèves de la classe de 3^{ème} peuvent conjuguer les verbes au futur simple et aux autres temps de l'indicatif tout au moins. Ils

peuvent également bien accorder le participe passé, quelle que soit la forme sous laquelle il est employé.

Par ailleurs, en classe de 3^{ème}, on ne doit pas ignorer que lorsque deux(2) verbes se suivent, le second se met à l'infinitif et qu'une phrase commence toujours par une lettre majuscule et se termine par un point.

Les difficultés abordées ci-dessus sont liées à des causes que nous préciserons dans le chapitre suivant afin de proposer des solutions pour les éviter.

CHAPITRE III : Les causes, conséquences et les approches de solution

SECTION 1 : LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES

1-1- Le personnel enseignant

Il y a lieu de distinguer ici deux catégories d'enseignants : les anciens et les jeunes.

D'une manière générale, les premiers font preuve de compétence même si on reproche à certains d'entre eux de sombrer dans l'ancienneté. Il n'est pas rare en effet de voir des enseignants traîner les mêmes fiches pendant plusieurs années, oubliant peut-être que toute situation pédagogique doit être un perpétuel recommencement.

C'est surtout au niveau des jeunes que l'on note des insuffisances assez graves. Il y a lieu de rappeler que pour pallier la pénurie d'enseignants, l'Etat a procédé au recrutement de volontaires. Nous pensons que beaucoup de ces enseignants volontaires ont peu d'aptitudes pédagogiques parce qu'ils prennent service sans être vraiment initiés aux techniques de la fonction enseignante dont la délicatesse n'est plus à montrer. En effet, l'enseignement est un métier que n'exerce pas qui veut, car il existe des qualités que l'on n'acquiert qu'à travers une sérieuse formation appropriée. Lorsque celle-ci fait défaut, c'est la qualité de l'enseignement qui en pâtit. Malheureusement, c'est ce qui est arrivé au système éducatif béninois.

Les conséquences de cette situation s'observent encore.

A l'inaptitude pédagogique de ces enseignants s'ajoutent la non-maîtrise des connaissances et une expression souvent défectueuse. La défectuosité de l'expression chez certains enseignants est criarde autant qu'on peut en juger à travers des exemples suivants :

- Appréciant la copie d'un élève, un enseignant d'une classe de 3^{ème} a écrit dans la marge :

« *Il faut lire tout ce qui te passe sur la main pour soigner ton français* »

Au lieu de : « *Il faut lire tout ce qui te passe sous la main pour soigner ton français* »

-Lors de la remise des copies aux apprenants, le même enseignant s'empporte et lance à l'endroit de la classe :

« *Ce n'est pas à moi que revient le devoir de vous payer les livres* »

En fait, cet enseignant voulait dire :

« *Ce n'est pas à moi que revient le devoir de vous acheter les livres* »

En règle générale : on paie ce qu'on a acheté ou après qu'on a acheté. On paie un dû, ce qu'on doit à quelqu'un. Il faut donc s'astreindre à employer le verbe *acheter*, lorsque raisonnablement ou logiquement, on ne peut pas employer le verbe payer.

Ces différentes fautes prouvent que les jeunes Enseignants n'ont pas toujours un bon niveau en français qui est pourtant la langue de travail.

Lorsqu'on parle le français, et qu'on ne maîtrise ni les connaissances ni la technique de la transmission de ces connaissances, on ne peut pas être Enseignant. Pourtant notre système éducatif est composé d'Enseignants de cette catégorie. Fort heureusement, tous les jeunes enseignants ne sont pas incompetents. Beaucoup réunissent les qualités requises et font de bon travail. Mais comme ils sont en minorité, on est obligé de généraliser en disant que les enseignants ont leur part de responsabilité dans les difficultés que les apprenants éprouvent en communication écrite. L'attitude de ces derniers à l'égard du français laisse à désirer.

La suppression de la dictée du système éducatif pendant longtemps suite à l'introduction de l'Approche Par Compétence (APC) a entraîné une négligence totale de la pratique correcte de la langue française dans sa dimension écrite. Cette suppression qui semble légitimer la mauvaise pratique de la langue française à l'écrit. Ainsi, les apprenants n'étaient plus obligés d'apprendre les règles orthographiques, grammaticales voire syntaxiques et celles relatives à la conjugaison. La suppression de la dictée selon les acteurs même de l'éducation constitue la cause principale de la baisse du niveau des élèves en communication écrite. C'est ce qui justifie leur retour à la case départ à travers la réintroduction progressive de la dictée.

1-2- Les élèves

Très peu d'élèves se dévouent pour le français. La majorité affiche une désinvolture inquiétante à l'égard de cette matière. Elle s'exerce à peine et ne fait presque jamais de lecture. Par exemple, dans l'une de nos classes qui compte cinquante-trois (53) élèves, seulement trois fréquentent un Centre Culturel et cela sur le suivi attentif de leurs parents. On est obligé de considérer ce cadre comme une référence parce que les élèves n'ont presque pas de livres à la maison, ce qui prouve que les parents eux-mêmes s'intéressent peu au français. Ils entretiennent ainsi le manque d'intérêt de leurs enfants pour ladite matière. Rares sont les parents qui, lorsqu'ils veulent engager des Professeurs pour l'encadrement de leurs enfants à la maison, pensent aux Professeurs de

français .Souvent, ils n'engagent que des Professeurs de Mathématiques et de Sciences Physiques. C'est là une grave erreur car, si le français est une matière enseignée au même titre que les autres, il est autrement bien important dans la mesure où, en tant que langue de travail, il sert à transmettre le savoir dans les autres matières. Il est donc évident que l'élève qui est faible en français doit avoir des ennuis dans les autres disciplines. Avant de réussir une épreuve de Mathématiques par exemple, l'élève est tenu de connaître le sens de tous les mots de l'énoncé.

L'indigence de vocabulaire est donc préjudiciable à l'élève dans tous les domaines. On est alors en droit d'affirmer que les difficultés que rencontrent les élèves en communication écrite que nous déplorons aujourd'hui sont en partie liées à la baisse de niveau en français dans laquelle les médias et les TIC ont également une part de responsabilité.

1-3- Les mass médias et les TIC

Au Bénin comme ailleurs, les organes de presse exercent beaucoup d'influences sur les populations. C'est la raison pour laquelle on les appelle « 'le quatrième pouvoir' ». Une structure qui a une telle importance dans la société doit soigner particulièrement son expression. Malheureusement, certains journalistes et animateurs de Radio commettent des erreurs de français parfois graves. En voici une, relevée sur les antennes de la Radiodiffusion Nationale :

- Au beau milieu d'un commentaire, un animateur, pour donner son avis sur le mode d'attribution des micro-finances au Bénin a dit :

« *'On se demande comment est-ce qu'il faut faire pour satisfaire toutes les commerçantes sur le plan financier'.* »

La faute se trouve dans l'expression '*est-ce que*'. La phrase correcte serait :

« *'On se demande comment il faut faire pour satisfaire toutes les commerçantes sur le plan financier'* »

Un autre animateur pour faire le compte rendu d'un vote effectué à l'Assemblée Nationale a dit :

« *'Deux députés du parti FCBE désistent en faveur du parti PRD'.* »

Cet emploi du verbe désister n'existe pas en français, mais le verbe se désister existe. La phrase serait donc :

« *'Deux députés du parti FCBE se désistent en faveur du parti PRD'* »

On pourrait allonger la liste des fautes et s'intéresser également à la presse écrite dont les articles charrient beaucoup d'incorrections. Mais nous

nous en tiendrons à ces quelques exemples qui prouvent bien qu'au niveau de la presse béninoise le français est très souvent mal parlé.

En dehors de la presse, des enseignes et diverses inscriptions sur les murs des maisons, sur des voitures et des motos etc., comportent parfois des fautes pour le moins inadmissibles. En voici quelques exemples :

« *Il est interdit de ne pas uriner ici.* »

Cette phrase dit exactement le contraire de ce qu'elle veut dire à cause de l'utilisation simultanée du verbe interdire qui comporte l'idée d'une défense et partant de celle d'une négation, et de l'adverbe de négation 'ne.....pas.' Ces deux négations réunies forment une affirmation qui annule l'interdiction. Cette inscription autorise plutôt tout passant à uriner contre ces murs. On devrait plutôt écrire :

« *Il est interdit d'uriner ici.* »

Ou

« *Défense d'uriner ici.* »

- La faute suivante est courante chez la plupart des raccommodeurs de chambre à air :

« *Vulganisateur* »

Les mots *vulganisation* et *vulgarisateur* n'existent pas en français. Ils sont des déformations de *vulcanisation* et de *vulcanisateur*.

On observe ces fautes çà et là dans les villes de Cotonou et de Porto-Novo. Nous nous limitons à ces exemples assez édifiants.

En dehors des fautes citées ci-dessus, les enfants désapprennent avec l'usage du portable. En effet les apprenants se plaisent à déformer l'orthographe des mots dans les messages. En voici quelques exemples :

- « *U fè kw ?* »

Pour dire :

« *Tu fais quoi ?* »

Ou

« *Que fais-tu ?* »

- « *kw 2 9* »

Pour dire :

« *‘Quoi de neuf?’* »

Toutes ces fautes sont autant d'exemples trompeurs pour nos élèves dont les connaissances en français sont très peu solides. Ils reprennent naïvement ces fautes avec la certitude d'être dans le vrai surtout quand elles proviennent de la radio, de la télévision ou de la presse écrite.

Tout cela, en même temps qu'il constitue une preuve de la disgrâce du français, entretient la baisse de niveau dont les manifestations chez les élèves ne sont autres que les différentes fautes qu'ils commettent.

SECTION 2 : LES APPROCHES DE SOLUTION

La recherche de solutions aux différentes difficultés qui portent entorse à la réussite des élèves en communication écrite pourrait s'organiser autour des points suivants :

- La nécessité d'améliorer le programme d'études
- La qualification du personnel enseignant
- La préparation des apprenants à la communication écrite

2-1- La nécessité d'améliorer le programme d'études

Si notre réflexion porte sur la situation du français au premier cycle de nos établissements secondaires, cela ne veut pas dire que c'est en classe de 3^{ème} que commence l'enseignement du français.

Depuis le cours d'initiation, l'apprenant a pris contact avec le français à travers le langage, le vocabulaire, la lecture etc. Pour cette raison, une révision des programmes qui se veut efficace doit commencer au cours primaire. Ainsi, les élèves arriveront en 3^{ème} avec un niveau digne d'élève de cette classe.

Cet acquis doit être préservé et renforcé par un enseignement qui s'appuie sur un programme rigoureusement établi et suivi par tous les enseignants.

En effet, au cours de notre stage, nous avons constaté que beaucoup d'enseignants s'éloignent du programme. Cela crée une dysharmonie fortement préjudiciable à l'enseignement du français.

Par ailleurs, le programme doit être constamment renouvelé surtout en ce qui concerne les ouvrages à étudier

La nécessité de ce renouvellement réside dans le fait que bon nombre d'enseignants traînent les mêmes fiches pendant plusieurs années ou décident de n'utiliser que les livres d'activité sans préparer de fiche. Ceci est contraire aux exigences de la bonne pédagogie, car un cours n'est jamais parfait. Le bon enseignant doit toujours douter de ses cours. Cela l'amène à les enrichir et surtout à éviter le mal qu'il pourrait faire à plusieurs promotions au cas où le cours serait pauvre ou erroné.

Dans la révision des programmes, nous devons penser à la restauration de l'enseignement du latin ou du grec tout au moins. On sait que la plupart des mots français viennent du latin ou du grec. L'étude de ces langues permettra aux élèves de découvrir l'étymologie des mots et d'approfondir leur connaissance en grammaire. Ils éviteront ainsi beaucoup de contresens et de fautes de grammaire.

Seulement, un problème se pose ici : celui de la pénurie chronique des professeurs devant enseigner ces langues. Ceux qui les enseignent actuellement ne se trouvent que dans certains Collèges privés de la place. Mais on peut venir à bout de cette pénurie en sollicitant le concours du clergé au sein duquel on compte beaucoup de professeurs de latin ou de grec. Certains professeurs de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines des Universités Nationales du Bénin peuvent également apporter leur concours.

Il est clair que le concours du clergé et des universitaires n'est qu'un palliatif. On doit donc penser à la formation de professeurs en la matière afin d'assurer la relève. A ce propos, la coopération franco-béninoise peut mettre, à la disposition des Universités Nationales du Bénin, des professeurs qui assureront la formation de ceux qui enseigneront ces langues.

De plus, dans cette même perspective de restauration d'anciens atouts négligés, nous préconisons que la dictée dont les vertus pédagogiques déjà reconnues par les acteurs du système éducatif soit bien pratiquée. Pour cela, nous suggérons que des formations soient organisées à l'intention des enseignants de français afin de leur permettre de connaître les méthodes à mettre en œuvre pour bien pratiquer la dictée avec leurs apprenants.

Outre l'enseignement du latin, du grec et la restauration effective de la dictée dans nos lycées et collèges, la question de la méthodologie mérite d'être également évoquée. Les enseignants ne sont pas tous fixés sur la méthodologie à adopter. Cette situation explique un malaise, celui que nous avons nous-même ressenti, quand nous avons constaté que ce qui se fait autour de nous n'est pas ce qu'on nous enseigne au cours de didactique.

Nous devons prendre garde à l'invasion des nombreuses méthodologies occidentales. La responsabilité de l'Inspection Générale Pédagogique du Ministère Direction, ainsi que celle de l'Institut National d'Ingénierie de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs sont ici engagées. Ces deux institutions doivent définir clairement la méthodologie à suivre, et veiller à son application rigoureuse.

Nous devons comprendre que les méthodologies qui proviennent de l'Europe ne sont pas toujours bonnes pour nos établissements dans la mesure où elles répondent à des besoins qui ne sont pas toujours ceux de nos élèves. Ces méthodologies sont établies en fonction des réalités françaises, belges, allemandes etc.

Il est temps que nous ayons confiance en notre génie inventif afin de trouver nous-mêmes ce qu'il nous faut.

Nous n'avons pas opté pour un rejet systématique de tout ce qui vient de l'extérieur. Au contraire, nous sommes d'avis que « marier des mondes différents est excellent ; qu'une civilisation, quel que soit son génie intime, à se replier sur elle-même, s'étirole ». Cela veut dire que toute civilisation qui veut se développer doit s'ouvrir aux autres. S'ouvrir aux autres ne signifie pas se laisser envahir mais savoir choisir dans ces « autres » ce dont on a besoin pour se développer.

Dans cette révision des programmes, on ne saurait passer sous silence le problème de la documentation.

Les bibliothèques scolaires, quand elles existent, ne comptent souvent que quelques livres pour les professeurs. Ceux-ci, du fait de leur modeste salaire achètent peu de livres. Ils n'ont donc pas toujours les ouvrages nécessaires.

Il est impérieux d'avoir dans chaque établissement scolaire une bibliothèque bien fournie. Cette bibliothèque doit être libre d'accès aux élèves qui, sur instructions du professeur de français, doivent y prendre des ouvrages pour des comptes rendus de lecture. Ils auront également à leur disposition des livres pour des exercices personnels que le professeur doit contrôler et noter pour les inciter à la recherche.

A ces différentes mesures, il faut ajouter celle relative à la masse horaire allouée à l'enseignement du français.

En effet, une petite enquête dans les collèges nous a permis de constater que le crédit horaire n'est pas uniformisé. Ce constat se pratique surtout au

niveau des privés surtout par soucis d'économie, alors que dans les publics cela ne suffit pas. Dans certains établissements il est de quatre heures par semaine, et de six heures dans d'autres.

Ce crédit horaire est fixé en fonction des locaux et du nombre de professeurs de français disponibles dans les établissements.

Bien que nous soyons conscientes de ces difficultés, nous pensons qu'un effort doit être fait par l'Etat, les chefs d'établissements et les enseignants dans le sens d'une révision en hausse de la masse horaire.

Toutes ces mesures ne porteront leurs fruits que si les enseignants chargés de les appliquer font preuve de plus de compétence.

2-2- La qualification du personnel enseignant

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le deuxième chapitre de ce travail, les enseignants ont une grande responsabilité dans la baisse du niveau de nos élèves. Ce constat a été renforcé par notre stage dans les établissements secondaires.

En effet, tous les professeurs de français ne maîtrisent pas les connaissances à transmettre soit parce qu'ils n'ont pas la formation requise, soit parce qu'ils ne se cultivent pas. Que dire d'un professeur de français qui, dans l'introduction à l'étude de *L'arbre fétiche* de Jean PLIYA, fait noter que cette œuvre est un roman et que son auteur en a écrit deux autres : *Le chimpanzé amoureux* et *La fille têtue* ? C'est une contre-vérité grotesque, car les deux premiers ouvrages sont des recueils de nouvelles et la dernière est un recueil de contes. Même si on n'a pas fait des études de littérature, on peut arriver à différencier les genres littéraires par la culture personnelle. Celle-ci manque à certains enseignants.

A cela, il faut ajouter l'inaptitude pédagogique. En ce moment où on parle beaucoup des méthodes actives qui consistent à faire de l'élève l'artisan de son propre savoir, certains enseignants continuent d'appliquer des méthodes dogmatiques. Ils entrent en classe et, du haut de leur « chaire », commencent à dicter le cours aux élèves. Cette méthode ne saurait favoriser une bonne acquisition du savoir.

De ce qui précède, il ressort que des séminaires de recyclage systématique doivent être périodiquement organisés à l'intention de tous les professeurs de français. Ces séminaires doivent être complétés par des séances d'animation pédagogique qui, heureusement, se font dans nos établissements mais à un rythme sporadique.

Au lieu que ces séances soient organisées à des moments isolés, nous plaçons pour que tous les professeurs y participent obligatoirement. L'animateur d'établissement y veillera et en rendra compte au chef d'établissement qui prendra à l'encontre de tout contrevenant des sanctions sévères.

Dans cet effort de recyclage permanent, les Conseillers Pédagogiques et les Inspecteurs ont un grand rôle à jouer. Ils doivent suivre constamment le travail qui se fait dans nos établissements et punir sans complaisance toute tendance à la paresse ou au laisser-aller.

Les enseignants eux-mêmes essayeront de faire preuve de plus de conscience professionnelle en se pliant librement aux exigences du métier. En cela, ils doivent être aidés par l'Etat qui leur assurera de bonnes conditions de vie et de travail.

Il n'est un secret pour personne que le salaire de l'enseignant ne répond pas aux exigences du métier. Il lui faut une rémunération qui puisse lui permettre de satisfaire ses besoins vitaux sans trop de gymnastique, et surtout de se procurer des livres et autres matériels didactiques pouvant l'aider dans sa tâche. Celle-ci serait davantage facilitée si l'Etat résolvait le problème de la pénurie d'enseignants.

En effet, ce problème oblige les chefs d'établissements à comprimer dans une même salle, souvent exigüe, un nombre impressionnant d'élèves qu'un seul professeur doit encadrer. Et pour la plupart du temps, on confie au même professeur plusieurs classes à effectif pléthorique. Il est évident que celui-ci ne peut pas suivre correctement chaque élève ni organiser régulièrement des contrôles de connaissances de peur d'avoir beaucoup de copies à corriger.

De telles situations n'assurent pas un enseignement de qualité dans la mesure où le professeur n'arrive pas à évaluer le degré d'assimilation de ses cours.

2-3- La préparation des apprenants à la communication écrite

Pour tous les constats enregistrés, nous suggérons :

- Que des formations théoriques précises soient données aux élèves et ce, en début d'année sur les différents types de texte et le contenu des différentes parties d'un devoir en communication écrite.

- Qu'une précision soit faite sur les conduites à tenir face à un sujet de rédaction afin de les aider à exploiter rationnellement les consignes proposées. Que faire donc ?

Il conviendrait de procéder à l'entraînement des élèves à la compréhension du sujet. C'est pourquoi, l'enseignant devrait les aider à :

- Lire attentivement le sujet autant de fois que la compréhension l'exige.
- Souligner les mots importants.
- Distinguer les différentes parties du devoir.
- Ne jamais commencer tout de suite à écrire, mais chercher les idées.

Pour ce faire, l'enseignant devrait les habituer à se poser des questions où ? quand ? comment ? pourquoi ? Il importe que les apprenants notent les réponses à ces questions sur une feuille de papier au brouillon. Enfin, il devrait les aider à trouver des phrases de transition avant de les transcrire au propre.

Il serait opportun d'entraîner les apprenants aux exercices d'élaboration de plan de travail et de clarification des idées à développer. La clarification des idées devra prendre en compte les trois parties distinctes du travail : l'introduction, le corps du devoir comprenant le plus souvent un ou plusieurs paragraphes et enfin la conclusion.

- L'introduction sert à donner une bonne impression au correcteur. Elle doit convenir au sujet pour permettre d'aborder directement le devoir sans perdre de temps. Le sujet peut s'introduire de diverses manières, mais il faut toujours exploiter la consigne.

- Le corps du devoir peut comprendre un, deux ou trois paragraphes reliés entre eux par des phrases de transition.

- La conclusion permet d'achever d'une manière convenable son devoir de rédaction. Il s'agit de rédiger une conclusion qui est un aboutissement, une fin réclamée par le sujet.

Sans avoir la prétention de proposer des solutions-miracles, nous pensons que les modestes propositions que nous venons de faire peuvent contribuer parmi tant d'autres à venir à bout des difficultés de nos apprenants en communication écrite et par la même occasion, à relever le niveau qui est trop bas.

CONCLUSION

Au terme de notre étude, nous pouvons dire que la maîtrise de la langue française n'est pas chose aisée tant pour les élèves que pour certains enseignants. Les (Nouveaux Programmes d' Etudes) NPE constituent pour les élèves et pour beaucoup d'enseignants un casse-tête. Le constat est qu'à l'avènement de ce programme l'excellence déserte le forum et on assiste à une médiocrité constante dans le système éducatif. En témoignent nos hypothèses qui sont d'ailleurs toutes confirmées suite à l'analyse des résultats issus de nos enquêtes. En effet, la plupart des erreurs scripturales commises par les élèves sont liées à la grammaire, à l'orthographe, au vocabulaire, à la conjugaison et à l'incohérence dans le raisonnement. Les causes des difficultés que rencontrent les apprenants dans la compétence d'écriture sont énormes. Toutefois, il existe bien des approches de solutions susceptibles de pallier ces difficultés.

L'absence d'une politique rigoureuse de formation conduit à des errements, à des tâtonnements qui ne font qu'aggraver la situation générale du système éducatif. En effet, le mode de recrutement et de formation ne répondent à aucune norme scientifique. L'enseignement du français est caractérisé ainsi par la négligence, le laisser-aller, le manque de rigueur.

Les autorités du système éducatif doivent essayer de revoir les critères de recrutement et de formation pour le développement effectif de l'enseignement de la langue française au Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- Ouvrages généraux

- BLED (Odette) et BLED (Edouard), *Guide d'orthographe*, Paris Hachette, 1984, 191p.
- NIQUET (Gilberte), *Enseigner le français pour qui? Comment ?*, édition Hachette Education, Paris, 1991, 224p.
- HALL-RICQ (Anne-Marie), *Ecrire avec plaisir*, Editions CRDP de Lorraine, 130p.
- TOLITON (Bertin), *Typologies de textes, de séquences et de discours : comment se situer ?*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2011, 124p.
- NEKPO F. (Célestin), *Comment parlons-nous français*, deuxième Edition revue, corrigée et augmentée, (CNPMS) 351p.

2- Mémoires de fin de formation

- ADEAGBO (Maxime) et BAH (Adèle Afiavi), *Les erreurs commises par les apprenants de la classe de 3^{ème} en communication écrite en français au CEG de DANTOKPA : causes et approches de solutions*, Mémoire BAPES, Porto-Novo, ENS, 2008, 68p.
- EHAKO (Wilfried Alexandre), *Analyse des difficultés des apprenants de la classe de 3^{ème} en communication écrite : cas du CEG LES COCOTIERS de Porto-Novo*, Mémoire BAPES, Porto-Novo, ENS, 2013, 54p.
- TOUNEGARA (Déni), *les difficultés de l'enseignement du français au niveau II des collèges et lycées : cas du CEG de BASSILA*, Mémoire de CAPES, Porto-Novo, ENS, 2001, 47p.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

Cher enseignant, ce questionnaire s'adresse à vous dans le cadre de notre mémoire de fin de formation pour l'obtention du BAPES (Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire). Il traite des difficultés des élèves de la classe de 3^{ème} en communication écrite. Nous vous prions de répondre aux différentes questions qui sont posées. Vos réponses nous permettront d'avoir une idée claire des difficultés auxquelles sont confrontés les apprenants en communication.

I- Informations générales

1- Etes -vous ?

- APE
- ACE
- Honoraire
- Volontaire
- Ancienneté générale :
- Discipline (s) enseigné(s) :
- Classe de 3^{ème} tenues en 2014-2015 :

II- Informations concernant la communication écrite

1- Prenez –vous du plaisir à corriger les copies de vos apprenants en communication écrite ?

Oui

Non

-Donnez votre ou vos raison(s)

.....
.....
.....

2- Quelles sont les types d'erreurs que vous relevez le plus souvent sur leurs copies en communication écrite ?

a- erreur(s) lexicale(s) : b- Incohérence dans le raisonnement : c- erreur(s) de grammaire :

d- erreur(s) de conjugaison : e- erreur(s) d'orthographe : f-

autres :

.....

3- Quelles sont les mesures que vous adoptez en vue de corriger ces types d'erreurs ?

a- Texte en puzzle : b- Texte à trou : c- Dictée sur mesure : d- Autres propositions ou

suggestions :

.....

MERCI POUR VOTRE FRANCHE COLLABORATION .

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ELEVES

Cher élève, dans le cadre de notre mémoire de fin de formation, nous menons une enquête sur les difficultés auxquelles tu es souvent confronté(e) en communication écrite pour t'aider à t'améliorer. A cet effet ,nous t'invitons à répondre en toute franchise aux questions posées ci-dessous.

I-NFORMATIONS GENERALES

1-Indique :

a- Ton établissement

Réponses :.....

b- Ta classe

Réponses :.....

c- Depuis quand es-tu dans cet établissement ?

Réponses :.....

II-INFORMATIONS CONCERNANT LA COMMUNICATION ECRITE

1-Cette année, quels sont les types de texte que tu as produit en communication écrite ?

- a- Descriptif : b- Narratif : ... c- Informatif : d- Explicatif : ...
e- Argumentatif : ... f- Dialogue argumenté : ... g –Article de journal : h- Récit dialogique : ... i-Correspondances : ...

2-Quelles ont été tes appréciations à la suite de tes productions ?

- a- Absence de maîtrise (0-7) b- Maîtrise partielle (8-11) c- Maîtrise minimale (12-14) d- Maîtrise maximale (15-20)

3 -Quelles sont les fautes que tu commets le plus souvent en communication écrite ?

- a- Faute de grammaire b-Faute de conjugaison..... c-Faute de vocabulaire..... d- Faute d'orthographe.....

4-Que feras-tu pour améliorer ton niveau en français précisément en communication écrite ?

5-Autres propositions

.....
.....
.....
.....

TABLE DES MATIERES

Introduction	7
Chapitre I : Cadres théorique et méthodologique.....	8
Section 1 : Cadre théorique.....	9
1-1-Problématique.....	9
1-2-Etat de la question.....	9
1-3-Objectifs.....	11
1-4-Hypothèses.....	11
1-5-Clarification conceptuelle.....	11
Section 2 : Cadre méthodologique.....	13
2-1-Recherche documentaire.....	13
2-2-Recherche empirique.....	13
2-2-1-But de la recherche.....	13
2-2-2- Cadre physique.....	14
2-2-3-La population d'enquête et échantillonnage.....	14
2-2-4-Les techniques et instruments de recherche.....	14
2-2-5-Analyse et traitement des données.....	15
2-2-6-Le déroulement de l'enquête.....	15
Chapitre II : Présentation et analyse des résultats d'enquête suivies de leurs interprétations.....	16
Section 1 : Présentation des résultats.....	17
1-1-Analyse et interprétation des réponses des enseignants.....	18
1-2- Analyse et interprétation des réponses des élèves.....	20
1-3-Présentation de quelques copies d'apprenants.....	21
Section 2 : Les difficultés.....	23
2-1-Les incorrections grammaticales.....	24
2-2-Les incorrections en conjugaison et en orthographe.....	25
2-3-Les difficultés lexicale et sémantiques.....	26

Chapitre III : Les causes, conséquences et approches de solution.....	28
Section 1 : les causes et les conséquences.....	29
1-1-Le personnel enseignant.....	29
1-2-Les élèves.....	30
1-3-Les mass-médias et les TIC.....	31
Section 2 : Les approches de solution.....	33
2-1-La nécessité d'améliorer le programme d'études.....	33
2-2-La qualification du personnel Enseignant.....	35
2-3-La préparation des apprenants à la communication écrite.....	37
Conclusion	39
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	40
ANNEXES.....	41